

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01013
Numéro SIREN : 434 491 361
Nom ou dénomination : SARL CARRIERE COMMUNICATION

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2023 sous le numéro de dépôt 8443

Bilan

le

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	24 967	9 800	15 167	16 182
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	534 255	7 500	526 755	531 710
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	559 222	17 300	541 922	547 892
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	152 486		152 486	91 294
Etat, Impôts sur les bénéfices	18 588		18 588	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 808		5 808	2 383
Autres créances	1 937 367	1 500	1 935 867	1 333 956
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command				4 760
Disponibilités	46 708		46 708	167 174
Charges constatées d'avance	2 420		2 420	2 420
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 163 376	1 500	2 161 876	1 601 987
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 722 599	18 800	2 703 799	2 149 879

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	525 000	325 000
Réserve légale	32 500	32 500
Autres réserves	873 400	734 400
Report à nouveau	386 547	386 498
Résultat de l'exercice	309 729	339 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 127 176	1 817 447
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	126	109
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	126	109
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	483 310	211 310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 161	18 339
Personnel	34 572	46 772
Organismes sociaux	2 835	3 564
Etat, Impôts sur les bénéfices		14 813
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	37 035	17 259
Autres dettes fiscales et sociales	914	19 597
Dettes fiscales et sociales	75 356	102 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	670	670
TOTAL DETTES	576 623	332 432
TOTAL PASSIF	2 703 799	2 149 879

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	343 439,30	100,00	362 887,19	100,00	-19 447,89	-5,36
Autres produits	2 244,96	0,65	65,65	0,02	2 179,31	NS
Total	345 684,26	100,65	362 952,84	100,02	-17 268,58	-4,76
CONSOMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	86 950,10	25,32	96 816,09	26,68	-9 865,99	-10,19
Total	86 950,10	25,32	96 816,09	26,68	-9 865,99	-10,19
MARGE SUR M/SES & MAT	258 734,16	75,34	266 136,75	73,34	-7 402,59	-2,78
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 996,72	0,58	2 948,84	0,81	-952,12	-32,29
Salaires et Traitements	112 593,77	32,78	115 731,57	31,89	-3 137,80	-2,71
Charges sociales	51 808,86	15,09	50 687,87	13,97	1 120,99	2,21
Amortissements et provisions	5 018,05	1,46	3 704,38	1,02	1 313,67	35,46
Autres charges	1 024,18	0,30	13,72		1 010,46	NS
Total	172 441,58	50,21	173 086,38	47,70	-644,80	-0,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	86 292,58	25,13	93 050,37	25,64	-6 757,79	-7,26
Produits financiers	275 026,32	80,08	299 216,42	82,45	-24 190,10	-8,08
Charges financières	9 331,16	2,72	274,82	0,08	9 056,34	NS
Résultat financier	265 695,16	77,36	298 941,60	82,38	-33 246,44	-11,12
RESULTAT COURANT	351 987,74	102,49	391 991,97	108,02	-40 004,23	-10,21
Produits exceptionnels			93 462,15	25,76	-93 462,15	-100,00
Charges exceptionnelles	5 140,00	1,50	94 406,71	26,02	-89 266,71	-94,56
Résultat exceptionnel	-5 140,00	-1,50	-944,56	-0,26	-4 195,44	444,17
Participation des salariés	17 259,00	5,03	18 610,00	5,13	-1 351,00	-7,26
Impôts sur les bénéfices	19 860,00	5,78	33 389,00	9,20	-13 529,00	-40,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	309 728,74	90,18	339 048,41	93,43	-29 319,67	-8,65

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CARRIERE COMMUNICATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 703 799 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 309 729 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Augmentation de capital de la SAS CARRIERE COMMUNICATION lors de l'AGM du 30/06/2022 : + 200K€ pour le porter de 325 k€ à 525 k€ par prélèvement sur le compte autres réserves.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 104	4 003		17 107
- Matériel de transport	302			302
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 692		4 133	7 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	25 097	4 003	4 133	24 967
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	531 710	2 545		534 255
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	531 710	2 545		534 255
ACTIF IMMOBILISE	556 807	6 548	4 133	559 222

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 003	2 545	6 548
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 003	2 545	6 548
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 133		4 133
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 133		4 133

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Données SCI NSG IMMO au 31/12/22 non connues (1er bilan clos au 31/12/2023)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DET SUR CHAQUE TITRE										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS CAVES-CARRIERE	500	3 474	67,00	74	74	1 012	257	14 443	1 003	201
SARL CARRIERE OGIER	561	14	75,00	421	421	61		23	14	
SCI 2C20 IMMO	1	10	67,00	1	1	24		26	10	23
SCI CCB IMMO	1	-69	67,00	1	1	49		30	-69	
EURL GASSIN	1	-287	100,00	1	1	570	127	112	-70	
SCI NSG IMMO	1		67,00	1	1					
SARL ERSP	1	62	75,00	2	2	15			-8	15
– Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SCI BORD DE MER	5	-165	37,50	2	2	179	261	59	-165	
B. RENSEIGNEMENTS GLO SUR LES AUTRES TITRES										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations français										
– Autres participations étrangèr										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 521	2 282		4 802
- Matériel de transport	42	151		193
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 353	2 585	4 133	4 805
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 915	5 018	4 133	9 800
ACTIF IMMOBILISE	8 915	5 018	4 133	9 800

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 116 669 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	152 486	152 486	
Autres	1 961 762	1 961 762	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 420	2 420	
Total	2 116 669	2 116 669	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES A ETABLIR	132 000
Total	132 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 525 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	325 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	200 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	525 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 576 623 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	126	126		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 161	17 161		
Dettes fiscales et sociales	75 356	75 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	670	670		
Autres dettes (**)	483 310	483 310		
Produits constatés d'avance				
Total	576 623	576 623		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	483 310			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 483 310 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	16 920
BANQUE INTERETS COURUS	126
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	3 392
DETTES PROVIS. PR INT. SALARIES	17 259
PERSONNEL – AUTRES CHARGES A PAYER	13 921
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 167
CHARGES SOCIALES – CHARGES A PAYER	599
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	632
Total	54 016

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 420		
Total	2 420		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

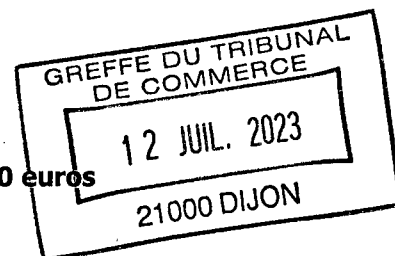
Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CAVES CARRIERE	256 610
GASSIN 3 emprunts	229 371
BORD DE MER	260 800
Avals et cautions	746 781
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	5 186
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	751 967
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CARRIERE COMMUNICATION
Société à responsabilité limitée au capital de 525 000 euros
Siège social : 9 rue d'Hauteville
21121 DAIX
434 491 361 RCS DIJON



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 juin 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 309 728,74 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	309 728,74 euros
- A la réserve légale	20 000,00 euros

- Bénéfice distribuable	289 728,74 euros
- Une somme de au compte « autres réserves »	289 000,00 euros
- Et le solde soit au compte « report à nouveau »	728,74 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Toutefois, une distribution exceptionnelle par prélèvement sur le compte « autres réserves » a été décidée le 30 décembre 2021.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the manager, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.

Depose au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 09 AOUT 2023

sous le n° B 8443 CARRIERE COMMUNICATION

Société à responsabilité limitée au capital de 525.000 euros
9 rue d'Hauteville
21121 Daix

R.C.S. Dijon 434 491 361

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 202

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

CARRIERE COMMUNICATION

Société à responsabilité limitée au capital de 525.000 euros
9 rue d'Hauteville
21121 Daix

R.C.S. Dijon 434 491 361

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

EOS

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de Dijon

S.A.S. au capital de 1.000 €
R.C.S. Dijon 839 175 064
Code A.P.E. 6920Z
TVA FR 08 839 175 064 000 14

2 rue des Bons Enfants
21000 DIJON

Téléphone 03.80.51.46.85
Mobile 06.07.34.70.71
olivier.sarlin@secc-cac.fr

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CARRIERE COMMUNICATION** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « 6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 7 juin 2023



EOS

Olivier SARLIN
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	24 967	9 800	15 167	16 182
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	534 255	7 500	526 755	531 710
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	559 222	17 300	541 922	547 892
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	152 486		152 486	91 294
Etat, Impôts sur les bénéfices	18 588		18 588	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 808		5 808	2 383
Autres créances	1 937 367	1 500	1 935 867	1 333 956
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command				4 760
Disponibilités	46 708		46 708	167 174
Charges constatées d'avance	2 420		2 420	2 420
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 163 376	1 500	2 161 876	1 601 987
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 722 599	18 800	2 703 799	2 149 879

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	525 000	325 000
Réserve légale	32 500	32 500
Autres réserves	873 400	734 400
Report à nouveau	386 547	386 498
Résultat de l'exercice	309 729	339 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 127 176	1 817 447
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	126	109
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	126	109
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	483 310	211 310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 161	18 339
Personnel	34 572	46 772
Organismes sociaux	2 835	3 564
Etat, Impôts sur les bénéfices		14 813
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	37 035	17 259
Autres dettes fiscales et sociales	914	19 597
Dettes fiscales et sociales	75 356	102 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	670	670
TOTAL DETTES	576 623	332 432
TOTAL PASSIF	2 703 799	2 149 879

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	343 439,30	100,00	362 887,19	100,00	-19 447,89	-5,36
Autres produits	2 244,96	0,65	65,65	0,02	2 179,31	NS
Total	345 684,26	100,65	362 952,84	100,02	-17 268,58	-4,76
CONSOMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	86 950,10	25,32	96 816,09	26,68	-9 865,99	-10,19
Total	86 950,10	25,32	96 816,09	26,68	-9 865,99	-10,19
MARGE SUR M/SES & MAT	258 734,16	75,34	266 136,75	73,34	-7 402,59	-2,78
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 996,72	0,58	2 948,84	0,81	-952,12	-32,29
Salaires et Traitements	112 593,77	32,78	115 731,57	31,89	-3 137,80	-2,71
Charges sociales	51 808,86	15,09	50 687,87	13,97	1 120,99	2,21
Amortissements et provisions	5 018,05	1,46	3 704,38	1,02	1 313,67	35,46
Autres charges	1 024,18	0,30	13,72		1 010,46	NS
Total	172 441,58	50,21	173 086,38	47,70	-644,80	-0,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	86 292,58	25,13	93 050,37	25,64	-6 757,79	-7,26
Produits financiers	275 026,32	80,08	299 216,42	82,45	-24 190,10	-8,08
Charges financières	9 331,16	2,72	274,82	0,08	9 056,34	NS
Résultat financier	265 695,16	77,36	298 941,60	82,38	-33 246,44	-11,12
RESULTAT COURANT	351 987,74	102,49	391 991,97	108,02	-40 004,23	-10,21
Produits exceptionnels			93 462,15	25,76	-93 462,15	-100,00
Charges exceptionnelles	5 140,00	1,50	94 406,71	26,02	-89 266,71	-94,56
Résultat exceptionnel	-5 140,00	-1,50	-944,56	-0,26	-4 195,44	444,17
Participation des salariés	17 259,00	5,03	18 610,00	5,13	-1 351,00	-7,26
Impôts sur les bénéfices	19 860,00	5,78	33 389,00	9,20	-13 529,00	-40,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	309 728,74	90,18	339 048,41	93,43	-29 319,67	-8,65

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CARRIERE COMMUNICATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 703 799 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 309 729 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Augmentation de capital de la SAS CARRIERE COMMUNICATION lors de l'AGM du 30/06/2022 : + 200K€ pour le porter de 325 k€ à 525 k€ par prélèvement sur le compte autres réserves.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 104	4 003		17 107
- Matériel de transport	302			302
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 692		4 133	7 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	25 097	4 003	4 133	24 967
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	531 710	2 545		534 255
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	531 710	2 545		534 255
ACTIF IMMOBILISE	556 807	6 548	4 133	559 222

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 003	2 545	6 548
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 003	2 545	6 548
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 133		4 133
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 133		4 133

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Données SCI NSG IMMO au 31/12/22 non connues (1er bilan clos au 31/12/2023)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DET SUR CHAQUE TITRE										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS CAVES-CARRIERE	500	3 474	67,00	74	74	1 012	257	14 443	1 003	201
SARL CARRIERE OGIER	561	14	75,00	421	421	61		23	14	
SCI 2C20 IMMO	1	10	67,00	1	1	24		26	10	23
SCI CCB IMMO	1	-69	67,00	1	1	49		30	-69	
EURL GASSIN	1	-287	100,00	1	1	570	127	112	-70	
SCI NSG IMMO	1		67,00	1	1					
SARL ERSP	1	62	75,00	2	2	15			-8	15
– Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SCI BORD DE MER	5	-165	37,50	2	2	179	261	59	-165	
B. RENSEIGNEMENTS GLO SUR LES AUTRES TITRES										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations français										
– Autres participations étrangèr										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 521	2 282		4 802
- Matériel de transport	42	151		193
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 353	2 585	4 133	4 805
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 915	5 018	4 133	9 800
ACTIF IMMOBILISE	8 915	5 018	4 133	9 800

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 116 669 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	152 486	152 486	
Autres	1 961 762	1 961 762	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 420	2 420	
Total	2 116 669	2 116 669	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES A ETABLIR	132 000
Total	132 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 525 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	325 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	200 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	525 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 576 623 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	126	126		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 161	17 161		
Dettes fiscales et sociales	75 356	75 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	670	670		
Autres dettes (**)	483 310	483 310		
Produits constatés d'avance				
Total	576 623	576 623		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	483 310			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 483 310 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	16 920
BANQUE INTERETS COURUS	126
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	3 392
DETTES PROVIS. PR INT. SALARIES	17 259
PERSOINNEL – AUTRES CHARGES A PAYER	13 921
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 167
CHARGES SOCIALES – CHARGES A PAYER	599
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	632
Total	54 016

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 420		
Total	2 420		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CAVES CARRIERE	256 610
GASSIN 3 emprunts	229 371
BORD DE MER	260 800
Avals et cautions	746 781
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	5 186
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	751 967
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CARRIERE COMMUNICATION

Société à responsabilité limitée au capital de 525.000 euros
9 rue d'Hauteville
21121 Daix

R.C.S. Dijon 434 491 361

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

EOS

Société de commissariat aux comptes
Compagnie Régionale de Dijon

S.A.S. au capital de 1.000 €
R.C.S. Dijon 839 175 064
Code A.P.E. 6920Z
TVA FR 08 839 175 064 000 14

2 rue des Bons Enfants
21000 DIJON

Téléphone 03.80.51.46.85
Mobile 06.07.34.70.71
olivier.sarlin@secc-cac.fr

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnée à l'article L. 223-19 dudit code, qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Concernant la société 2C20 IMMO, filiale

La société 2C20 IMMO est titulaire d'un compte courant débiteur de 23.715,89 euros au 31 décembre 2022, rémunéré au taux de 2.25%.

Concernant la société BORD DE MER, filiale

La société BORD DE MER est titulaire d'un compte courant débiteur de 178.750,99 euros au 31 décembre 2022, rémunéré au taux de 2.25%.

Concernant la société ERSP, filiale

La société ERSP est titulaire d'un compte courant débiteur de 15.000,00 euros au 31 décembre 2022, non rémunéré.

CARRIERE COMMUNICATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

1 / 2

Conventions déjà approuvées par l'assemblée

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Concernant Monsieur Eric CARRIERE, gérant associé et Madame Rachel CARRIERE, associée

Monsieur et Madame CARRIERE sont titulaires d'un compte courant créditeur de 483.309,75 euros au 31 décembre 2022, non rémunéré.

Concernant la société CAVES-CARRIERE dont la société CARRIERE COMMUNICATION est présidente

La société CAVES-CARRIERE est titulaire d'un compte courant débiteur de 1.012.114,31 euros au 31 décembre 2022, rémunéré au taux de 2,25%.

Concernant la société CARRIERE OGIER, filiale

La société CARRIERE OGIER est titulaire d'un compte courant débiteur de 61.496,13 euros au 31 décembre 2022, non rémunéré.

Concernant la société NALIMMO, filiale

La société NALIMMO est titulaire d'un compte courant débiteur de 25.569,76 euros au 31 décembre 2022, rémunéré au taux de 2,25%.

Concernant la société EURL GASSIN, filiale

La société GASSIN est titulaire d'un compte courant débiteur de 570.169,86 euros au 31 décembre 2022, rémunéré au taux de 2,25%.

Concernant la société MEDIALAND, filiale

La société MEDIALAND est titulaire d'un compte courant débiteur de 1.500,00 euros au 31 décembre 2022, non rémunéré.

Concernant la société CCB IMMO, filiale

La société CCB IMMO est titulaire d'un compte courant débiteur de 49.049,64 euros au 31 décembre 2022, rémunéré au taux de 2,25%.

Dijon, le 7 juin 2023



EOS
Olivier SARLIN
Commissaire aux comptes